



# Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais

Maison du Port  
Rue des Charpentiers  
42300 Roanne

N° Siret : 752 903 385 00017  
[securite-cyclisme-en-roannais@laposte.net](mailto:securite-cyclisme-en-roannais@laposte.net)

**Président :**  
Bernard DUPERRON  
Tél : 06 30 86 41 30

**Vice-président :**  
Aimé MOLLIE  
Tel 06/73/08/09/84

**Secrétaire :**  
René BOUIT  
Tel 06/87/05/57/91

**Trésorier :**  
Pierre DISSARD

## COMPTE RENDU DE REUNION SPCR – CG42 du 5 décembre 2019

### Présents :

Conseil Départemental : messieurs Chenaud Benjamin – Bourg Yves ( ouvrages d'art)

SPCR : messieurs Duperron Bernard – Mollié Aimé- Bouit René

Cette réunion avait pour objectif de faire un point d'avancement sur les sujets ci dessous.

### **1- Rue de Charlieu / RD 482: aménagement de bandes ou pistes cyclables , entre le rond point Méret Martin et la Rocade Est ( abattoir )**

SPCR demande à ce que des aménagements cyclables soient créés entre le rond point Méret Martin et l'abattoir.

Les services techniques du département nous font part d'une réflexion en cours de développement qui consisterait à ce que la circulation de transit passe par l'avenue de la Marne, puis l'avenue du Polygone pour rejoindre la N7, ce qui permettrait de délester la portion « carrefour Michelin » « Abattoir ».

La voie verte « Arsenal » est aussi une nouvelle donnée à intégrer dans la réflexion globale, le Département privilégie la ramification de la Véloire au boulevard de Valmy par la création d'une passerelle en lieu et place de l'ancien pont sur le canal.

Un plan du quartier est remis à SPCR pour réflexion.

### **2-RD 482 : Pont d'Aiguilly : revêtement déformé en rives et bordures insuffisamment visibles par temps sombre pour les cyclistes**

L'inspection détaillée a été réalisée. Monsieur Yves Bourg informe que le revêtement sera repris au printemps 2020.

SPCR insiste sur la nécessité de bien marquer les bordures de trottoirs du pont par peinture ou résine, ainsi que de créer des pentes d'accès aux trottoirs, sans pour autant que ces trottoirs soient une piste cyclable.

### **3-Carrefour Boulevard Ouest - Avenue de Paris - Avenue Charles de Gaulle : rappel de SPCR : à réorganiser pour améliorer les franchissements cyclables, point sur cette requête concernant plusieurs entités**

De nouveau, SPCR rappelle l'absence de continuité cyclable sur la traversée de ce carrefour. Pas d'avancée particulière à ce jour.

Monsieur Chenaud propose une mise à jour du réseau cyclable actuel sur la zone concernée.

#### **4 - RD4 , pont de Pouilly sous Charlieu : point sur la reprise du revêtement sur le pont, et point sur les bandes cyclables entre le pont et l'accès à la voie verte à Pouilly**

Monsieur Bourg explique qu'il est nécessaire de laisser passer un hiver pour vérifier la tenue des revêtements en test, avant d'entériner la solution de couleur brune (résine + gravillons).

Pour ce qui concerne les angles vifs des bordures béton, aucune solution fiable n'est proposée.

Concernant la signalétique: des panneaux seront posés aux 2 entrées pour prévenir les cyclistes qu'ils peuvent rencontrer des piétons et inversement.

Concernant le réaménagement de la RD4 entre le pont sur la Loire et Pouilly, monsieur Chenaud prépare un dossier pour SPCR afin de mener une réflexion sur les aménagements cyclables.

#### **5- Projet Bords de Loire : retard de chantier à cause de la passerelle sur le Renaison. Balisage de la véloroute depuis la sortie de Roanne, en direction de Montrond et au delà**

Le problème de la passerelle au dessus du Renaison est du ressort de la ville de Roanne.

En ce qui concerne le balisage de la véloroute, celui-ci est réalisé jusqu'à la gare de Balbigny, cet itinéraire pourra évoluer par la suite pour se rapprocher au plus près du fleuve Loire. Le balisage est en cours de réalisation sur la portion Balbigny – Montrond.

#### **6 - Boucles cyclotouristes: demande pour avoir un plan lisible des boucles prévues.**

Monsieur Chenaud s'engage à communiquer un nouveau plan plus lisible.

#### **7 -Balisage de la montée au col de la Croix du Sud par la RD9 :**

Un complément informatif est prévu au point de départ (km 0). Cet équipement sera posé au printemps 2020.

#### **8 -Information de SPCR de la démarche engagée auprès de la Région ARA (Via Nicolin et S. Slepcevic ) pour " l'intégrale " de l'appellation "La Loire à Vélo".**

A. Mollié informe de la démarche en cours concernant l'appellation « La Loire à Vélo ».

#### **9 -Information concernant la RD 207**

Monsieur Chenaud fait part d'une réflexion en cours pour assurer une continuité cyclable au niveau de Parigny sur la RD 207.

Compte rendu rédigé par R. Bouit  
Validé par B. Duperron et A. Mollié